



COMPTE-RENDU de l'assemblée générale extraordinaire du samedi 30 mai 2015 à 8h45 à CHARMOILLE

Présents: Cf. liste d'émargements des présidents d'amicale et des membres du conseil d'administration

Groupement EST : 20 amicales dont 16 représentées
Groupement OUEST : 30 amicales dont 20 représentées
Groupement SUD : 27 amicales dont 13 représentées

ANNEXE 1

Invités : M. Thierry VERNIER, Conseiller Départemental, Christian HERARD, Maire de Charmoille, Jean-Pierre PROBST président de l'Association des jeunes sapeurs-pompiers du Doubs, Jean-Pierre JOLY représentant de la section des Anciens Sapeurs-pompiers du Doubs, Emmanuelle BIGUENET, Edith MICHEL-AMADRY,

Vote Motion n°1 – modification statut UDSP 25 – Intégration d'un PATS au Conseil d'Administration de l'Union Départemental des Sapeurs-pompiers du Doubs

Il est fait lecture par le président d'une réponse apportée par la préfecture et celle du Centre 1901 précisant les délais du porter à connaissance des modifications prévues.

Il n'existe pas de délai légal, néanmoins ces dernières ont été mises en ligne 12 jours avant l'AGO, sur le site internet de l'UDSP 25, après avoir été débattues, adoptées puis mentionnées dans les rapports précédents du CA UDSP 25.

Ensuite il fait rappel des chiffres relatifs à cette motion soit la détermination exacte des effectifs de l'association (chiffres 2014).

| | | | |
|------------------|-----------|----------------|--------|
| ACTIFS | SP Civils | 2293 | 66,89% |
| | Retraités | 574 | 16,74% |
| MEMBRES ASSOCIES | PATS | 96 | 2,80% |
| | SHR | 88 | 2,57% |
| | JSP | 377 | 11,00% |
| TOTAL | | 3428 adhérents | |

Puis sont évoqués par le Secrétaire Général, les couts réels des adhésions des PATS soit 5.34 % de la subvention versée par le SDIS 25 au profit de l'UDSP et 0.52 % du budget annuel de l'association. Un bref rappel des plus-values qu'apportent ces agents au fonctionnement de l'UDSP soit :

- Conseil technique juridique, fiscal et financier
- Bénévolat sur les actions conduites en faveur de tous les personnels

Un courrier émanant du Président de l'URBFC, du secrétaire général de la FNSPF et la charte des PATS sont mis en lecture aux participants. Ces derniers précisent toute la place des PATS au sein du réseau associatif fédéral des sapeurs-pompiers de France.

Il est proposé à l'assemblée de se prononcer sur le vote de cette motion n°1 :

POUR : 49 voix soit 1650

CONTRE : 2 soit 144 adhérents

ABSTENTION : 0

La motion n° 1 est adoptée.

Question n° 1: quels doivent être les délais légaux en matière de déclaration de modification des statuts.

Réponse du Président : En l'absence de précision dans les statuts de l'association, il n'est pas contractuel de présenter les modifications, néanmoins le choix a été fait de porter à connaissance les motions ci-avant mentionnées.

Question n° 2: Le président de l'amicale de Montbéliard demande à ce quoi soit précisé la place des PATS au sein de l'UDSP et pourquoi cette dernière prends en charge les adhésions des PATS alors que certains sapeurs-pompiers dans les centres de secours ne sont pas couverts.

Réponse du secrétaire général : il est précisé que les adhésions prisent en charge par l'UDSP, au moyen de la subvention du SDIS 25, concerne les agents PATS et SPP n'ayant pas accès à une amicale telle qu'elles existent dans les centres de secours. Ainsi les agents non adhérents au sein des amicales le sont soit par choix et il appartient au président d'en rappeler les risques et enjeux, soit parce que les Statuts des amicales ne le permettent pas. Dans les 2 cas, la situation devrait pouvoir se régler au sein même de l'amicale dès lors que serait distingués les adhérents et les amicalistes.

ANNEXE 2 – Motion 1

ANNEXE 2 BIS – MODIFICATION INDUITES AU RI

Vote Motion n°2 – modification statut UDSP 25 – mise en concordance Statuts et RI

Il est fait lecture par le secrétaire général des différentes modifications, ajouts ou suppressions dans les articles des statuts de l'UDSP 25.

Il est proposé à l'assemblée de se prononcer sur le vote de cette motion n°2 :

POUR : 51 voix soit 1794 adhérents

CONTRE : 0

ABSTENTION : 0

La motion n° 2 est adoptée.

L'assemblée générale extraordinaire est clôturée à 9h30.

ANNEXE 3 – Motion 2

COMPTE-RENDU de l'assemblée générale ordinaire du samedi 30 mai 2015 à CHARMOILLE

Présents: Cf. liste d'émargements des présidents d'amicale et des membres du conseil d'administration

Invités : Mme Christine BOUQUIN, présidente du Conseil départemental du Doubs et PCASDIS, Colonel René CELLIER DDSIS par intérim, LCL Ralph JESER, M. Thierry VERNIER, Conseiller Départemental, Christian HERARD, Maire de Charmoille, Jean-Pierre PROBST président de l'Association des jeunes sapeurs-pompiers du Doubs, Jean-Pierre JOLY représentant de la section des Anciens Sapeurs-pompiers du Doubs, Joséphine SŒUR, cabinet La COMPTABLE, Emmanuelle BIGUENET, Edith MICHEL-AMADRY, Jean-Pierre PROBST, Emmanuelle BIGUENET, Edith MICHEL-AMADRY, Jacky GIRARD Intervenant section sportive, Nicolas SEIGNOBOSC, intervenant dossier Social, Gérald CHERUBIN-JEANETTE, intervenant bénévole des concerts ODP 2015

Hommage : Une minute de silence à l'intention des SP du Doubs décédés depuis notre dernière assemblée.

LECTURE DU PV DE L'ASSEMBLEE GENERALE DU 21 JUIN 2014 – ISLE SUR LE DOUBS

Emmanuel SAUGET fait lecture du PV de l'AG du 21 juin 2014. Il n'y a pas de remarque.

Il est proposé à l'assemblée de se prononcer sur le vote du bilan financier de l'association :

POUR : 51 voix soit 1794 adhérents

CONTRE : 0

ABSTENTION : 0

Le PV est adopté à l'unanimité.

ANNEXE 4

RAPPORT MORAL

Lecture est faite par le secrétaire général du rapport moral de l'activité de l'association pour l'année 2014.

ANNEXE 5

RAPPORT FINANCIER

Lecture est faite par le trésorier général du rapport financier de l'association pour l'année 2014.

Le bilan comptable est présenté par Mme Joséphine SŒUR du cabinet d'expert comptable La Comptabilité.

Il est proposé à l'assemblée de se prononcer sur le vote du rapport financier, approbation des comptes et affectation du résultat de l'association :

POUR : 51 voix soit 1794 adhérents

CONTRE : 0

ABSTENTION : 0

Les rapports et bilans sont adoptés à l'unanimité.

HOMMAGES AUX DISPARUS EN SERVICE COMMANDE

Hommage : Une minute de silence à l'intention des 5 sapeurs-pompiers décédés en service commandé en 2014.

ODP – ACTION SOCIALE

Dominique MARTIN, délégué social rapporte les actions menées en faveurs des pupilles, orphelins de sapeurs-pompiers et l'activité sociale de 2014.

Œuvre des Pupilles, orphelins de sapeurs-pompiers de France

La **collecte** menée en Septembre 2014 et différentes autres actions menées **par les amicales** (expo de maquettes...) ont permis de récolter environ 49 500 Euros. Les membres du CA ont, sur leurs propres deniers fait un don afin d'atteindre la barre symbolique des **50 000 €**.

Il convient d'ajouter **1950 €** de l'opération « 1000 bornes », et **740 €** de dons divers.

Ainsi c'est un chèque de 52690 € qui a été versé au profit de l'œuvre des Pupilles.

4730 € en sus ont été versés en Décembre par nos partenaires des concerts (somme sera comptabilisée sur 2015).

L'UDSP rappelle aux organisateurs que **toute manifestation au profit de l'ODP doit être déclarée AVANT l'évènement**. Effectivement il n'est pas autorisé d'organiser des manifestations avec « l'étiquette » ODP sans autorisation fédérale.

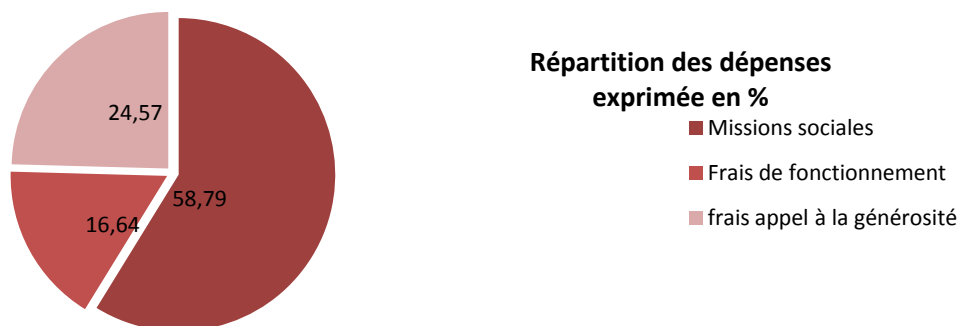
Il est demandé par l'ODP que ce soit l'UD qui centralise les dons dans le département.

Les amicales, propriétaires d'un bien immobilier, peuvent à leur convenance proposer un créneau de disponibilité au profit de l'ODP (par l'intermédiaire de l'UD). Ce cadeau permettrait l'accueil d'une famille d'orphelins bénéficiaires des avantages de notre réseau de solidarité.

La prochaine collecte officielle (arrêté préfectoral 2015 – 0029-0005 de collecte sur la voie publique) aura lieu les 5 et 6 septembre 2015. Du matériel sera tenu à la disposition des amicales souhaitant réaliser la collecte après s'être fait connaître auprès du bureau.

Chaque année l'ODP procure aux familles 1800 allocations trimestrielles, 750 primes de vacances et d'étranges, plus de 100 primes de réussite à un diplôme et 870 primes de rentrée scolaire. Grâce aux dons, 290 enfants partent en vacances...

Au titre du fonds d'entraide nous intervenons également pour soutenir les sapeurs pompiers et leur famille notamment en cas de difficultés financières, handicap ou accident...



ACTION SOCIALE

Dossiers établis en 2014 :

- 1 suite à décès hors service commandé - enfant reconnu pupille
- 1 suite à décès hors service commandé - dossier en cours
- 1 pour achat accessoires pour un enfant en situation d'handicap – prise en charge UDSP 25
- 1 pour aménagement extérieur accès domicile pour un enfant en fauteuil pris en charge par l'ODP - SOLENFA

+ diverses aides d'urgentes (décès d'un conjoint, perte d'un proche...)

SSIAP 1 - ACTION EMPLOI

Cette formation qui s'adresse en priorité aux sapeurs-pompiers volontaires à la recherche d'un emploi, ou en reconversion professionnelle, ainsi qu'aux jeunes sapeurs-pompiers titulaires du brevet (arrêté du 07/05/2014) a été réalisé bénévolement au sein de l'UDSP 25. Le dossier a été monté par Emmanuel SAUGET et Sébastien MATHIEU qui sont félicités collectivement.

INFOS SOCIALES DIVERSES

- Généralisation des insertions d'encart « Œuvre des Pupilles » dans les calendriers
- Présence sur les réseaux Sociaux
- Diversification des supports de communication (revue technique, notaires...)

Le handicap chez les sapeurs-pompiers: et si on en parlait ?

Afin de mieux cerner les situations de handicaps dans la communauté des sapeurs pompiers (actifs, retraités, JSP, orphelins, familles etc.), la FNSPF, l'ODP et la MNSPF lancent conjointement une grande enquête dont les résultats doivent permettre d'apporter des aides adaptées à des situations parfois lourdes et complexes.



Intervention de Nicolas SEIGNOBOSC, bénéficiaire des prestations au profit d'un enfant handicapé

Intervention de Gérald CHERUBIN-JEANETTE en tant que bénévole pour les concerts ODP 2015.

Le président rappelle à l'assemblée que cet élan de générosité a permis de réaliser un bénéfice de 21 000 euros. Un grand merci à toutes les amicales et les agents ayant, par quelque moyen que ce soit, contribué à la réussite de ce projet.

Une pensée amicale est adressée à Pascal JACQUIN, bénévole sur les concerts et qui fait face à des problèmes de santé actuellement.

ACTIVITES SPORTIVES – UNION SPORT TEAM 25

Intervention de Pierre DORIER, qui rappelle que les activités physiques et sportives sont un lien pour les sapeurs-pompiers et les P.A.T.S.

Fédérer, développer, favoriser, échanger, réunir et accompagner dans un collectif ou chacun retrouve fièrement l'identité de son centre et de notre département, ce sont les enjeux de l'Union Départementale et de sa commissions des sports.

Il convient de se rappeler dans quelles conditions se pratique des activités physiques et sportives.

Activités physiques en service:

- Public: sapeurs pompiers en service,
- sous la responsabilité du directeur du SDIS,
- organisées d'après le règlement interne (RI),
- sous la réglementation du CGCT et du Code du travail,
- Objectif: entraînement physiques pour faire face aux contraintes professionnelles.

Activités sportives Associatives:

- Public: adhérents à l'association,
- sous la responsabilité du président de l'association,
- organisées d'après son statut,
- sous la réglementation du code du sport,
- Objectif: réunir et fédérer une pratique au travers un collectif.

Activités de loisirs Privés:

- Public: toutes personnes,
- sous sa propre responsabilité,
- organisation personnelle,
- sous la réglementation du code civil,
- Objectif: pratique personnelle.

Il est créé au sein de l'UDSP une équipe départementale appelée:
UST25 - Union Sport Team 25

Cette équipe comporte des sections sportives regroupées:

- Sports collectifs avec le rugby, le foot, le Hand-ball,
- le cyclisme avec le VTT, cyclisme sur route et le triathlon,
- le ski avec les activités nordiques et alpines,
- la course à pied avec les courses en nature et celles urbaines,
- les autres activités avec la pétanque et le tennis.

Reconnus par la FNSPF et/ou par l'UDSP25 elles participent aux épreuves nationales, régionales ou locales.

Elles bénéficient du soutien de l'UDSP (administrative et financière) et du SDIS par voie de convention (logistique et technique).

Pour 2015,

- demi-finale de foot qui a eu lieu en avril à Auxerre,
- championnat de France de triathlon qui a eu lieu en mai à Cergy-Pontoise,
- championnat de France de cyclisme les 29 & 30 mai à Gueux,
- organisation d'une demie finale de Hand-ball à Besançon le 20 juin,
- championnat de France de Hand-ball les 4 & 5 septembre à Pontault-Combault,
- championnat de France de rugby les 11 & 12 juin à Villeneuve d'Asc,
- championnat de France VTT les 11 & 12 septembre à St Martin d'Auxigny,
- championnat de France de pétanque du 11 au 13 septembre à Yzeure.

Merci de soutenir toutes ces sections qui rassemblent chaque année des dizaines de sapeurs pompiers du département et de bien vouloir informer les adhérents des amicales afin qu'ils puissent rejoindre les sections sportives.

Intervention de Jacky GIRARD : Animateur de la section rugby départemental depuis 12 ans.

SECTION ANCIENS SAPEURS-POMPIERS

Jean-Pierre JOLY relate les activités de la section des anciens sapeurs-pompiers du Doubs forte de 574 membres en 2014 et qui passe à près de 650 en 2015.

ANNEXE 7

ASSURANCES

La parole est donnée à Fabrice DUBI qui centre son intervention sur la mission de conseil technique de la Commission Assurances.

ROLE ET MISSION DE LA COMMISSION

La commission a pour rôle d'accompagner **les adhérents** en cas d'accidents lors des activités liés à l'UDSP.

Elle a un lien direct avec l'entité SDIS pour suppléer l'assurance en service commandé.

Elle conseille, oriente les adhérents dans les différentes démarches.

ROLE DU PRESIDENT D'AMICALE

Son rôle concernant les assurances doit être basé sur la sensibilisation à ce que 100% des Sapeurs-pompiers de son centre adhérents à l'amicale.

Il renseigne sans perte de temps le secrétariat de l'UDSP en cas de nécessité.

Il assure le suivi du dossier de l'agent en lien avec l'UDSP, l'adhérent.

Il renseigne son chef CIS de l'évolution du dossier.

BILAN PRESTATIONS ASSURANCES 2014.

Le Cabinet FRAND & Associés, assureur pour le compte de l'UDSP 25, nous fait part des chiffres :
Assurances actifs corporels en service et hors service : 1394,81 €
Assurance multirisques amicales : 0,00 €
Assurance sinistre véhicules : 148,71 €
Assurance décès toutes causes : 4023,36 €

Soit un total de dédommagement auprès de nos adhérents de 5566,36 €.

DEVELOPPEMENT VOLONTARIAT

Le président rappelle la démarche engagée par l'Union auprès du SDIS 25 pour contribuer à la politique de promotion du volontariat. A ce titre la finalisation du marquage du véhicule de Communication conjoint SDIS – UDSP – ADJSP sera prochainement réalisée.

COMMUNICATION

Un point est fait par Jean pascal CAILLAUD sur les différents outils à disposition de s amicales et plus largement des adhérents.

Il est rappelé à tous que les administrateurs de l'UDSP, les assistantes, le réseau fédéral sont prêts à répondre aux sollicitations des agents et dans tous les domaines.

2014 a été l'occasion de mise en œuvre des moyens de communication suivant :

- réunions de secteur 2014 :
 - o Sud : 72 personnes sur 100 potentielles
 - o Ouest : 97 personnes sur 120 potentielles
 - o Est : 70 personnes sur 80 potentielles
- Le bilan des réunions est plus que satisfaisant. Les messages véhiculés ont bien été perçus et les enjeux de développement de l'UDSP 25 sur son volet social ont été appréhendés.
- Site internet modernisé avec une partie commerce en ligne, écussons SDIS 25 et insignes commémoratifs des 90 ans de l'UDSP 25.
- Page Facebook alimentée et à jour par Florian CORDIER
- Revue SP Comtois en tant que véritable vecteur de pénétration au sein des foyers des sapeurs-pompiers du Doubs, formidablement géré par Emmanuel SAUGET
- Bulletin mensuel de l'UDSP 25, qui colle le plus possible à l'actualité des amicales et sert de relais d'information technique.

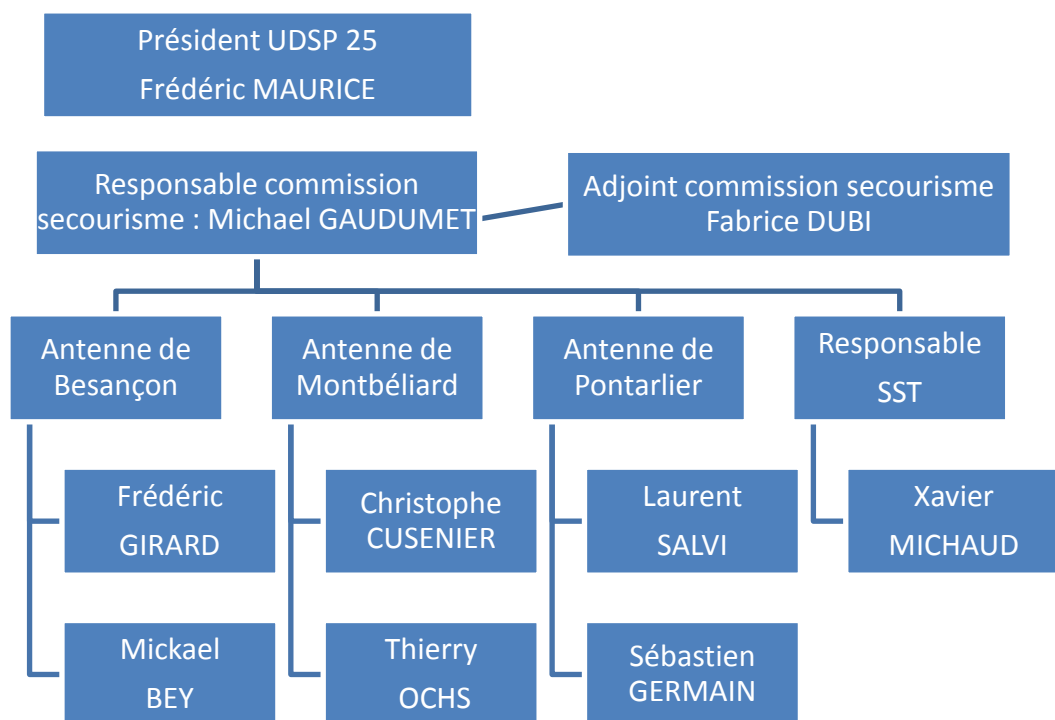
Enfin est évoqué le partenariat UDSP25 – ACEF notamment en faveur du sport. Cette Association pour le Crédit et l'Épargne des Fonctionnaires se met à la disposition des amicales pour des animations lors de portes ouvertes et peut organiser des réunions d'information destinées aux agents.

SECOURISME

En l'absence de Mickael GAUDUMET excusé, c'est Fabrice DUBI qui présente le bilan de la commission secourisme pour 2014. Les chiffres des sessions de formation marquent une nette progression dans le domaine du SST.

Le nouvel organigramme est présenté à l'assemblée. Il fait suite aux changements suivants :

- Hervé PARISOT cède sa place de responsable SST en faisant valoir ses droits à la retraite. il convient de saluer son engagement tout au long de ses années dans la gestion de cette branche.
- Xavier MICHAUD cède la place de Chef d'antenne Besançon pour reprendre la responsabilité SST
- Frédéric GIRARD, postulant à la place de Chef d'antenne Besançon est validé par le Conseil d'administration de l'UDSP 25.
- Alex VAN TUE cède la place de chef d'antenne adjoint Montbéliard pour raisons personnelles.
- Thierry OCHS, postulant à la place de Chef d'antenne adjoint Montbéliard est validé par le Conseil d'administration de l'UDSP 25.



COMMISSION CONGRES ET MANIFESTATIONS

Dominique ROUHIER fait le point sur les journées des familles et remercie à nouveau les amicales qui ont accueillis ces manifestations conviviales et génératrices de lien et cohésion des sapeurs-pompiers et de leurs familles.

*« Il y a deux ans nous avons pensé que l'ont était beaucoup sollicités pour les manifestations statutaires et protocolaires tout au long de l'année.
C'est pour cette raison que l'on a mis en place la Journée des Familles.
Se retrouver avec épouses ou époux et enfants nous a paru séduisant pour retrouver un lien d'amitié de connaissance et de convivialité.
Les 2 premières journées à Damprichard et Valdahon ont été une réussite mais néanmoins un manque de participation s'est fait ressentir et il y eu un peu de déception pour les amicales organisatrices mais nous pouvons encore les remercier et les applaudir pour ce qu'ils ont fait.
Ils étaient à la hauteur et avait mis toute leur énergie pour ces belles journées.
Pour cette année nous n'avons pas de candidat ni de date alors avis aux amateurs.
En 2016 il n'y aura pas de Journée des familles pou cause de FINALE NATIONALE DES EPREUVES ATHLETIQUES, qui se déroulera au mois de juin 2016 à Besançon.
C'est une collaboration SDIS 25 – UDSP 25 et là nous aurons besoin de vous, pour recevoir nos collègues de la France entière et des départements d'outre-mer. Il faudra être mobilisé avant et pendant les épreuves athlétiques.
Nous avons le devoir pour notre SDIS, pour le département du Doubs et ses habitants, que cette journée sportive soit une vraie réussite et que les sportifs et officiels repartent avec le souvenir d'un département dynamique, organisé et accueillant.
C'est un rendez-vous capital.
Alors soyons prêts..... »*

ASSOCIATION DEPARTEMENTALE JEUNES SAPEURS-POMPIERS

Jean-Pierre PROBST en sa qualité de président de l'association départementale des jeunes sapeurs-pompiers du Doubs fait le point sur l'activité des sections de JSP du département.

Il précise notamment les évolutions réglementaires à venir issues d'un travail de concertation auquel il a été convié à la DGSCGC ces mois derniers. Les textes seront dévoilés prochainement.

Il remercie l'Union départementale et le SDIS 25 pour le travail effectué en 2014 et la bonne coopération qui en résulte au bénéfice de ces futurs sapeurs-pompiers volontaires.

ANNEXE 8

INTERVENTION DU REPRESENTANT SSSM

Le Colonel LAGRE excusé, c'est Bertrand GRANJEAN infirmier au Groupement Ouest qui fait le point d'actualité SSSM pour l'année écoulée.

ANNEXE 9

ALLOCUTION DU PRESIDENT DE L'UNION DEPARTEMENTALE

Synthèse :

Dans son discours de clôture d'assemblée générale, le Président Frédéric MAURICE remercie notamment le maire de Charmoille, membre du Conseil d'administration UDSP 25, sapeur-pompier au CPI de la commune pour l'accueil chaleureux et technique qu'il a contribué à brillamment mettre en œuvre avec le chef de centre et l'amicale.

Un moment de recueillement solennel est demandé en hommage à Jean JUBIN, SPV au CS Saint-Hippolyte, décédé dans un accident de circulation, ce vendredi 29 Mai 2015 à l'âge de 19 ans.

ANNEXE 10

ALLOCUTION DIRECTEUR DEPARTEMENTAL

Synthèse :

Le Colonel René CELLIER, Directeur départemental par Intérim, fait le point sur l'année écoulée et sur le positionnement de l'UDSP 25 au côté du SDIS 25. Reconnaisant du travail effectué par Pierre SAILLARD puis par Roland VUILLEMIN ces dernières années, il apprécie aujourd'hui beaucoup la relation nouée avec le nouveau président Frédéric MAURICE, dont il salue les indéniables qualités de président, extrêmement présent et disponible. Une force de travail et de proposition permettant de placer l'UDSP 25 comme un outil de cohésion indispensable au fonctionnement du SDIS 25.

Il rappelle également l'enjeu majeur que représente en 2016, l'organisation de la FINALE NATIONALE des Epreuves Athlétiques. Il souhaite que chaque sapeur-pompier se sente concerné par cet événement et il souhaite une mobilisation massive et « bénévole » de tous les agents du SDIS 25.

Questions diverses

« Nos moniteurs de secourisme nous ont demandé d'acheter un appareil de fumée pour les formations des SP. »

« Ne serait-ce pas au SDIS d'acheter ce genre d'appareil à la place des amicales ? »

Réponse du Colonel René CELLIER, DDSIS par intérim :

Un plan de mise à niveau des matériels de formation est en cours au sein du service formation. Ce problème de générateur a bien été identifié et ce n'est pas aux amicales de prendre en charge ces matériels.

« Pourquoi le SDIS ou l'UDSP ne peut-il pas décréter un jour de mise en berne des drapeaux lorsqu'un SP français décède en service commandé ? »

Réponse du Colonel René CELLIER, DDSIS par intérim :

Le protocole actuel est consigné dans le règlement intérieur du SDIS 25. Néanmoins il sera demandé au Commandant Sébastien FREIDIG, présent dans la salle, de par ses connaissances en la matière, de bien vouloir faire une proposition de modification de ce point de protocole de sorte qu'une réaction immédiate puisse être prise au sein du SDIS.

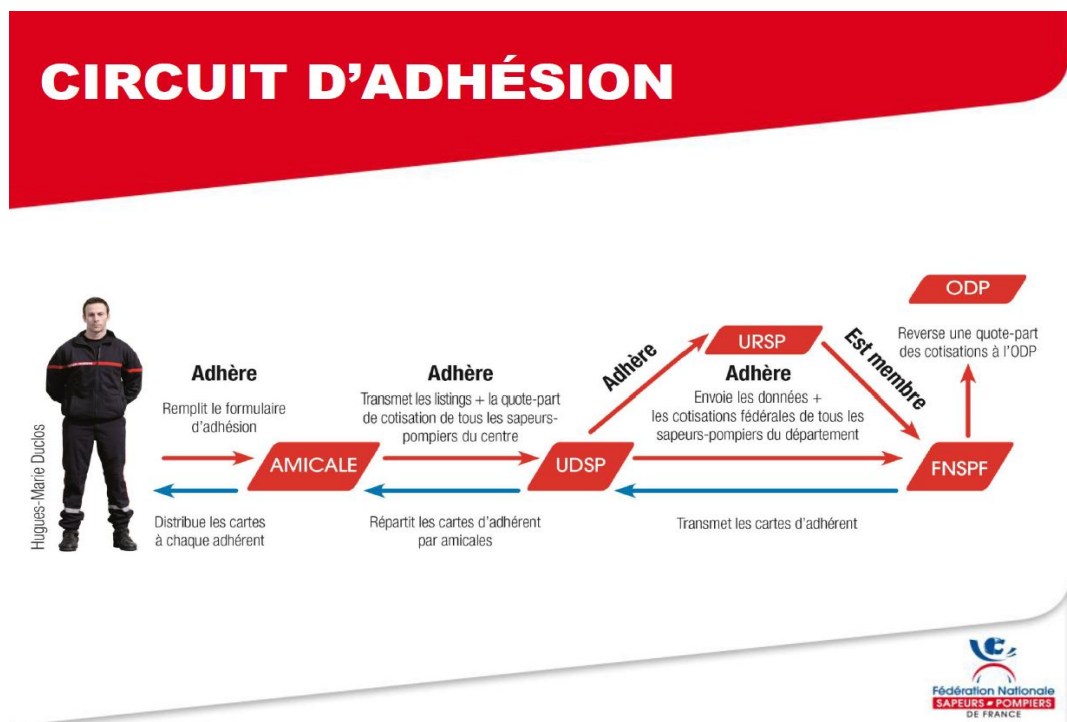
« Qu'en est-il du logiciel Pégase pour la gestion des amicales ? »

« Est-ce que les présidents d'amicale vont y avoir accès ? »

Réponse d'Emmanuelle BIGUENET, assistante de gestion UDSP et référent Zonale Pégase :

Après une mise en œuvre délicate, tant la quantité de travail de mise à jour des données était importante, Emmanuelle BIGUENET souligne le dévouement et la grande disponibilité de 7 administrateurs ayant eu en charge la mise à jour de la nouvelle base de données.

La 1^{ère} phase de mise à jour niveau UDSP arrive à son terme. Il est rappelé le principe fédéral visant à placer les Unions départementales au cœur de ce dispositif de gestion des adhérents, dernier maillon de validation des listings avant le 30 juin de l'année en cours.



Après un bref rappel sur le circuit de l'adhésion, elle présente la 2^{ème} phase de cette installation logicielle :

- La FNSPF va transmettre aux unions des outils afin de former les amicales courant juin.
- Les amicales auront accès restreint à leurs seuls adhérents et pourront toute l'année modifier les données (adresse, grade, etc.).
- L'appel à cotisation se fera en début d'année par l'UDSP, à charge pour l'amicale de valider et éditer un état récapitulatif de ses adhérents transmis par le logiciel à l'UDSP qui valide et envoie toutes les listings du département à la FNSPF.
-

ALLOCATION PRESIDENTE DU CONSEIL DEPARTMENTAL DU DOUBS

Synthèse :

Mme Christine BOUQUIN, nouvellement élue à la tête du Conseil départemental et ayant pris à sa charge la présidence du SDIS, rappelle à l'assemblée son attachement profond aux sapeurs-pompiers, à ce qu'ils défendent, aux valeurs qu'ils portent. Elle reconnaît le travail effectué par l'UDSP 25, vecteur de cohésion sociale et de liens solidaires, qui en font un acteur indispensable à la vie du SDIS.

**Le Lieutenant Frédéric MAURICE
Président de l'UDSP 25**

13h15 – Le Président clôture la séance de cette assemblée générale ordinaire.

Capitaine Jean-Pascal CAILLAUD
Secrétaire Général UDSP 25



Le Lieutenant Frédéric MAURICE
Président de l'UDSP 25



ANNEXE 11 – PRESENTATION AG - 30 MAI 2015